

RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2023-2024

Conseil d'établissement de l'école Sacré-Cœur de
Sainte-Martine

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Mot du président

C'est avec grand plaisir, cette année, que j'ai rejoint la grande famille de l'école Sacré-Coeur en tant que président. L'année scolaire 2022-2023 fût marquée d'un retour à la normale et de la reprise des activités pour nos jeunes. Je tiens à souligner l'implication et la motivation des enseignant.es et du personnel de soutien de l'école. Cette équipe a fait en sorte d'offrir à nos jeunes une année scolaire des plus stimulante.

Je tiens à remercier personnellement tous les membres du conseil d'établissement pour leur dévouement à ce que l'école Sacré-Coeur continue de s'améliorer au fil des années afin de continuer d'offrir aux étudiant.es un milieu de vie sain, sécuritaire et stimulant pour leurs apprentissages. En terminant, je tiens à remercier les familles de nos jeunes.

Parents, grands-parents, oncles, tantes, etc, vous avez été toujours au rendez-vous cette année lors de nos activités. Votre implication et participation sont **nécessaires et essentielles** à la réussite et au bien-être de nos enfants !



Vincent Roy

Président du conseil d'établissement

Table des matières

1	Présentation du conseil d'établissement	4
1.1	Liste des membres du conseil d'établissement.....	4
2	Bilan des activités du conseil d'établissement	4
2.1	Calendrier des séances du conseil d'établissement	4
2.2	Activités réalisées et décisions prises.....	5
2.3	Résultats obtenus	8
	Annexes du rapport annuel.....	11

1 Présentation du conseil d'établissement

1.1 Liste des membres du conseil d'établissement

Nom et prénom	Titre (Ex. : parent, personnel scolaire et fonction au conseil)
Any-Kim Martineau	Parent
Kimberly Underhill	Parent
Philippe Duval-Baillargeon	Parent
Stéphanie Bergevin	Parent
Vincent Roy	Parent, Présidente
Marie-Ève Michaud-Lévesque	Parent, Vice-Présidente
Stéphanie Jasmin	Enseignante
Shirley Synnott	Enseignante
Nathalie Arsenault	Enseignante
Sylvain Laberge	Enseignante
Ann Doucet	Enseignante
Émilie Tétrault	Éducatrice au service de garde

2 Bilan des activités du conseil d'établissement

2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement

Dates (jour-mois-année)	Type de séances Préciser : ordinaire, extraordinaire, sous-comité, etc.
12/09/2023	Assemblée Générale
17/10/2023	Ordinaire

28/11/2023	Ordinaire
23/01/2024	Ordinaire
26/03/2024	Ordinaire
28/05/2024	Ordinaire

2.2 Activités réalisées et décisions prises

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs généraux			
Adoption du projet éducatif ¹	23 janvier 2024	Adopté	
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence	23 janvier 2024	Adopté	
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres)	26 mars 2024	Approbation	En vue de l'année suivante
Approbation des contributions financières exigées	28 mai 2024	Approbation	
Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	26 mars 2024	Approbation	
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel	28 mars 2024	Approbation	
Adoption des règles de fonctionnement des services de garde	28 mai 2024	Adopté	
Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire			N/A
Formation de comités (ex. : sous- comité sur un sujet particulier)			N/A
Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement	28 mai 2024		N/A
Consultation sur les critères de sélection de la direction			N/A

¹ D'autres pouvoirs sont également indiqués dans la Loi sur l'instruction publique et le conseil d'établissement pourrait le mentionner dans la colonne des actions réalisées.

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité	28 mai 2024	Fait	
Transmission de documents à l'intention des parents		Fait	N/A
Pouvoirs liés aux services éducatifs			
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique	18 octobre 2022	Approbation	
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, et des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant	30 mai 2023	Consultation effectuée	
Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et des contenus des programmes d'études		Approbation	N/A
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex. : éducation à la sexualité)	18 octobre 2022	Approbation	Dans les normes et modalités présentées
Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matières)	18 octobre 2022	Approbation	
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors horaire ou hors école)	Toutes les séances	Approbation	Ce point est rapporté à toutes les séances et fait l'objet d'approbation le cas échéant.
Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire pour les centres)		Approbation	N/A
Consultation des parents	Tout au long de l'année	Consultation effectuée	
Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves	18 octobre 2022	Consultation effectuée	À différents moments durant l'année
Pouvoirs liés aux services extrascolaires			

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Organisation des services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)		Fait	N/A
Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme		Fait	N/A
Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement	30 mai 2023	Approbation	
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)	29 novembre 2022	Fait	Mesures dédiées
Adoption du budget annuel de l'établissement	30 mai 2023	Adopté	
Autres activités réalisées (ex. : consultations, informations, projets spéciaux, etc.)			
Sortie OSM, spectacle Pinocchio (Culture à l'école)	24 février 2023	Approbation	
Récréations prolongées		Informé	Différents moments durant l'année
Déjeuner de la rentrée	13 septembre 2022	Approbation	
Randonnée à vélo à Beauharnois	13 juin 2023	Approbation	2 ^e année et classe jumelée
Sortie Notre-Dame de Fatima	7 juin 2023	Approbation	3 ^e année et classe jumelée
Vélo à l'école	Mai/ juin	Approbation	Tous les élèves
Sortie au parc Safari	9 juin 2023	Approbation	1 ^e année
Festin du livre	Décembre	Informé	
B Fly	6 juin 2023	Approbation	Préscolaire 4 ans
Nid d'autruche	15 juin 2023	Approbation	Préscolaire 4 ans
École de gymnastique	31 mai 2023	Approbation	Préscolaire 5 ans
Activités de fin d'année	Juin	Approbation	

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Course des Héros	6 octobre 2022	Approbation	
Dodo à l'école	22 décembre 2022	Approbation	2 ^e année et classe jumelée
Carnaval d'hiver	11 mars 2023	Informé	
Tortue Berlué	20 décembre 2022	Approbation	
Porte ton pyj	28 mars 2023	Approuvé	
Marchethon	3 mai 2023	Approbation	

2.3 Résultats obtenus

2.3.1 Résultats du projet éducatif 2023-2024 (projet éducatif 2018-2022 valide jusqu'au mois de Janvier 2024)

Objectif	Indicateur	Cible	Résultats 2019- 2020	Résultats 2020-2021	Résultats 2021- 2022	Résultats 2022- 2023	Résultats 1 ^e étape 2023- 2024
Offrir 60 minutes d'exercice physique par jour à tous les élèves	Nombre de minutes d'activité physique offerte par jour	60 minutes d'activité physique par jour d'ici 2022	Atteint	Atteint	Atteint	Atteint	Atteint
Augmenter l'autocontrôle et les comportements attendus afin de favoriser des habiletés sociales positives	Nombre de rapport de comportements dans une année	Compiler et diminuer le nombre de rapport par année	0	0	0	1	1
Conserver un haut taux de réussite en français	Le taux de réussite en français pour chaque degré	Conserver un taux de réussite	Atteint 97,9%	Non- atteint 93,5%	Atteint 94,6%	Atteint 96,2%	Atteint 94,7%

		de 95% et plus					
Conserver un haut taux de réussite en mathématiques	Le taux de réussite en mathématiques pour chaque degré	Conserver un taux de réussite de 95% et plus	Atteint 98,9%	Atteint 96%	Atteint 94,6%	Atteint 96,3%	Atteint 95,8%
Améliorer le taux de réussite des élèves à risque et HDAA	Le taux de réussite en français pour les élèves à risque et HDAA	Réduire l'écart de 5% entre le taux de réussite des élèves à risque ou HDAA avec le reste des élèves de l'école.		Donnée de départ 30,25%	Atteint 12%	Atteint 13,4%	Atteint 24%

Faits saillants :

- Mise en place de la CAP en écriture pour le primaire 1^e à la 3^e année
- Mise en place du projet engagement scolaire
- Projet tutorat en lecture avec les élèves du secondaire de l'école 036

2.3.2 Résultats du projet éducatif 2023-2024 (projet éducatif 2023-2027 du 23 janvier au 21 juin 2024)

Objectif	Indicateur	Cible	Résultats 2023-2024	Résultats 2024-2025	Résultats 2025-2026	Résultats 2026-2027	Résultats 2027-2028
Maintenir ou augmenter le taux de la compétence assurée en français (lecture et écriture) chez tous les élèves du primaire de la 1 ^e à la 3 ^e année.	Taux de compétence assurée au sommaire fin d'année en lecture et en écriture.	En juin 2027, 80% des élèves de la 1 ^e à la 3 ^e année auront une compétence assurée de 70% et plus au sommaire en	81,3%				

		lecture et en écriture.					
Maintenir ou augmenter le taux de la compétence assurée en mathématiques (résoudre et raisonner) chez tous les élèves du primaire de la 1 ^{re} à la 3 ^e année.	Taux de compétence assurée au sommaire de fin d'année pour la compétence résoudre ainsi que raisonner	En juin 2027, 80 % des élèves de la 1 ^{re} à la 3 ^e année auront une compétence assurée de 70% et plus pour la compétence résoudre ainsi que raisonner. En juin 2027, 80% des élèves de 2 ^e année auront une compétence assurée de 70% et plus à l'épreuve du CSS.	83% Épreuve du CSS 55,7%				
Améliorer et favoriser le sentiment de sécurité et d'appartenance chez nos jeunes élèves en créant un lien de confiance, de collaboration avec leur famille.	Le nombre des activités où l'on invite les parents en classe	Maintenir les 10 activités au préscolaire 4 ans, assurer au moins 5 activités pour le préscolaire 5 ans et 3 activités pour le primaire par année qui impliquent nos parents en classe.	5 activités ont eu lieu en 4 ans. 4 activités ont eu lieu au préscolaire 5 ans 2 seulement pour le primaire				
Maintenir un climat sain et sécuritaire en favorisant les habiletés sociales positives.	Le nombre de cas de violence et d'intimidation répertorié.	Maintenir à moins de 5 les cas de violence et d'intimidation	1 cas de violence à caractère sexuel				

		par année à notre école.				
Augmenter la motivation et l'engagement scolaire pour favoriser la réussite de nos élèves.	Taux de réussite au sommaire pour nos élèves du primaire de la 1 ^{re} à la 3 ^e année en français et en mathématiques	Augmenter de 5% le taux de réussite au sommaire en français et mathématiques chez nos élèves du primaire.	2022-2023 : Français 83,3% Janvier 2024 à juin 2024 : Français 81,3% 2022-2023 : Mathématiques 83,3% Janvier 2024 à juin 2024 : Mathématiques 83,1%			

Faits Saillants :

- Mise en place de la CAP en écriture pour le primaire 1^e à la 3^e année
- Mise en place du projet engagement scolaire, 250 mentions d'honneur remises
- Mise en place d'un tableau collaboratif des moyens pour atteindre les objectifs du projet éducatif

2.3.3 Résultats du plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation 2023-2024

	Violence	Intimidation	Violence à caractère sexuel
Nature des événement		1	1

Annexes du rapport annuel

LIP

Article 82

Le conseil d'établissement prépare et adopte un rapport annuel contenant un bilan de ses activités et en transmet une copie à la commission scolaire.

1988, c. 84, a. 82; 1997, c. 96, a. 13.

Article 83

Le conseil d'établissement informe annuellement les parents ainsi que la communauté que dessert l'école des services qu'elle offre et leur rend compte de leur qualité.

1988, c. 84, a. 83; 1997, c. 96, a. 13; 2002, c. 63, a. 8; 2016, c. 26, a. 7.

Article 83.1

Le conseil d'établissement procède annuellement à l'évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence.

Un document faisant état de cette évaluation est distribué aux parents, aux membres du personnel de l'école et au protecteur de l'élève.

2012, c. 19, a. 7.

2. — Fonctions et pouvoirs reliés aux services éducatifs

1997, c. 96, a. 13.

Article 75

Le conseil d'établissement transmet à la commission scolaire le projet éducatif de l'école et le rend public à l'expiration d'un délai de 60 à 90 jours après cette transmission ou d'un autre délai si le conseil d'établissement et la commission scolaire en conviennent. Il rend également publique l'évaluation du projet éducatif de l'école. Le projet éducatif et son évaluation sont communiqués aux parents et aux membres du personnel de l'école.

Le projet éducatif prend effet le jour de sa publication.

1988, c. 84, a. 75; 1997, c. 96, a. 13; 2002, c. 63, a. 7; 2016, c. 26, a. 5.

Article 109.1.

Le conseil d'établissement transmet à la commission scolaire le projet éducatif du centre et le rend public à l'expiration d'un délai de 60 à 90 jours après cette transmission ou d'un autre délai si le conseil d'établissement et la commission scolaire en conviennent. Il rend

également publique l'évaluation du projet éducatif du centre. Le projet éducatif et son évaluation sont communiqués aux élèves et aux membres du personnel du centre.

Le projet éducatif prend effet le jour de sa publication.

2002, c. 63, a. 18; 2016, c. 26, a. 17.

Article 110.3.1.

Le conseil d'établissement informe annuellement le milieu que dessert le centre des services qu'il offre et lui rend compte de leur qualité